

PUBLICATION INTERDITE JUSQU'AU 24 NOVEMBRE 2010 A 10h00 GMT

DES PROGRES RECORD POUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

Selon l'*Observatoire des Mines 2010* publié ce jour

Genève, 24 novembre 2010 – Des progrès record ont été enregistrés en 2009 dans la mise en œuvre du Traité d'interdiction des mines de 1997. Les utilisations et la production de cette arme, ainsi que le nombre de victimes, accusent le recul le plus important depuis la signature du traité, et la superficie dépolluée n'a jamais été plus élevée, selon l'*Observatoire des Mines 2010*, présenté ce jour aux Nations unies.

En 2009, 3 956 nouvelles victimes de mines et des restes explosifs de guerre (REG) ont été recensées, soit le nombre le plus bas depuis le premier rapport publié par l'Observatoire en 1999. L'Observatoire a supprimé le Népal de sa liste des producteurs de mines, qui ne compte désormais plus qu'une douzaine d'Etats, dont à peine trois sont encore considérés comme conservant une production active (Inde, Myanmar et Pakistan). Pour la première fois, l'Observatoire n'a pas repris la Russie parmi les utilisateurs de mines, ce qui fait du Myanmar le seul gouvernement dont le recours aux mines antipersonnel est confirmé en 2009–2010.

Une superficie représentant plus de cinq fois la taille de Paris a été dépolluée des mines et des REG en 2009. Le financement international en faveur de l'action anti-mines est resté stable en dépit de la récession économique mondiale. Le soutien international à l'action anti-mines s'est élevé à US\$449 millions. Les financements ont dépassé les \$400 millions pour la quatrième année consécutive.

« Les progrès exceptionnels enregistrés l'an dernier sur le plan de l'élimination des mines antipersonnel prouvent que le Traité d'interdiction des mines porte ses fruits, » a déclaré Mark Hiznay de Human Rights Watch, rédacteur final de l'*Observatoire des Mines*. « L'action soutenue des gouvernements et de la société civile, y compris la stabilité des financements, est la clé qui permettra de poursuivre dans cette direction jusqu'à l'élimination complète de cette arme. »

Quatre-vingts pour cent des Etats du monde ont adhéré au Traité d'interdiction des Mines. Trente-neuf pays, y compris la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis, doivent encore le signer, mais la plupart respectent dans la pratique un grand nombre de ses dispositions clés. Les USA ont entamé une profonde révision de leur politique en matière de mines.

En 2009 et 2010, outre les forces gouvernementales du Myanmar et des groupes armés non étatiques ont continué à avoir recours à cette arme dans six pays seulement (Afghanistan, Colombie, Inde, Myanmar, Pakistan et Yémen). Selon certaines allégations inquiétantes, en Turquie, qui est un Etat partie, les forces armées auraient utilisé des mines antipersonnel. Le gouvernement a ouvert une enquête à ce sujet.

Quatre-vingt-six Etats ont achevé la destruction de leurs stocks et ont ainsi détruit au total plus de 45 millions de mines antipersonnel. En 2010 cependant, l'Ukraine a rejoint le groupe des pays qui n'ont pas respecté les délais de destruction de leurs stocks, comportant la Biélorussie, la Grèce et la Turquie, ce qui place ces quatre Etats parties en situation de violation grave du Traité d'interdiction des mines.

Au total, 66 Etats et 7 autres zones sont clairement ou probablement concernés par la présence de mines sur leur territoire. En 2009 et 2010, sept pays ont annoncé avoir achevé les opérations de dépollution de leur territoire (Albanie, Chine, Grèce, Nicaragua, Rwanda, Tunisie et Zambie).

Les programmes anti-mines ont permis de dépolluer au moins 198 km² de territoires minés en 2009, ce qui est de loin la superficie annuelle la plus importante enregistrée par l'Observatoire. Cette action a entraîné la destruction de plus de 255 000 mines antipersonnel et 37 000 mines anti-véhicules. Au moins 359 km² d'anciens zones de combat ont été dépollués en 2009 et 2.2 millions de REG en ont été retirées. Quatre-vingts pour cent des opérations de dépollution recensées ont été menées en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, en Irak et au Sri Lanka.

Editorial Board

Le respect intégral des obligations de dépollution imposées par le Traité d'interdiction des mines constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les Etats parties. Depuis septembre 2010, 22 Etats parties ont obtenu ou ont officiellement demandé un délai additionnel pour la dépollution de leur territoire. Selon Stuart Casey-Maslen de Norwegian People's Aid, le rédacteur de la section consacrée à l'action anti-mines de l'Observatoire, « Un trop grand nombre d'Etats parties ayant bénéficié d'une extension de délai en 2008 et 2009 n'ont fait que des progrès décevants depuis lors. Certaines situations sont carrément inacceptables, telles que celle du Venezuela, qui n'a pas encore entamé ses opérations de dépollution plus de 10 ans après avoir ratifié le traité. »

La réduction de 28% du nombre de victimes recensées de mines et de REG en 2009 suscite l'espoir, mais vu que les données ne sont pas complètes, il est probable que le nombre réel de victimes soit nettement plus élevé. Une certaine amélioration a été observée en matière d'assistance aux victimes dans 11 pays ou zones en 2009, mais un déclin a été enregistré dans neuf autres. « Bien que les survivants connaissent mieux que quiconque leurs besoins et leurs droits, il est décevant de constater que les survivants ou les organisations qui les représentent n'ont été impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance aux victimes que dans moins de la moitié des pays touchés, » a déclaré Katleen Maes de Handicap International, rédactrice de la section consacrée aux victimes et à l'assistance aux victimes de l'Observatoire. « Etant donné que la participation des survivants se traduit généralement par des activités non gouvernementales de soutien de petite envergure, il reste beaucoup à faire pour garantir que les survivants accéderont un jour au rôle de décideurs dont les droits sont respectés. »

Le montant de \$449 millions consacré au soutien international à l'action anti-mines en 2009 demeure relativement stable par rapport aux contributions versées en 2008. Ce sont les Etats-Unis qui ont donné le plus (\$119 millions), tandis que l'Afghanistan est le pays qui a reçu le plus (\$107 millions). A peine 9% des financements en faveur de l'action anti-mines ont été consacrés à l'assistance aux victimes.

L'*Observatoire des Mines 2010* est le 12^e rapport annuel de ce genre. Il couvre les développements mondiaux enregistrés en matière de politique d'interdiction, utilisation, production, commerce et stockage des mines et fournit des informations sur la contamination par les mines et les munitions non explosées, les victimes, la dépollution et l'assistance aux victimes. Le rapport couvre l'année 2009 et inclut des informations allant jusqu'au mois d'août 2010 lorsque possible.

L'*Observatoire des Mines 2010* est publié en vue de la dixième réunion des Etats parties au Traité d'interdiction des mines, qui se tiendra à Genève, Suisse, du 29 novembre au 3 décembre 2010.

L'Observatoire a été créé en juin 1998 par la Campagne internationale pour l'interdire les mines (ICBL), ayant obtenu le prix Nobel de la paix, et est coordonné par un comité de rédaction composé de cinq organisations: Mines Action Canada, Action On Armed Violence, Handicap International, Human Rights Watch et Norwegian People's Aid. Il constitue un outil permettant aux organisations non gouvernementales de contrôler de manière durable et systématique la mise en œuvre des traités humanitaires et de désarmement et d'en faire rapport. Le premier rapport de l'Observatoire des Armes à sous-munitions a été publié au début de ce mois.

L'*Observatoire des Mines 2010* et les documents relatifs seront disponibles le 24 novembre à 10h00 GMT sur www.the-monitor.org/lm/2010.

Pour de plus amples informations ou pour une interview, veuillez contacter:

- Amelie Chayer, ICBL Communications Officer, cellulaire +41-78-728-53-20 (23 novembre–3 décembre) et +33-6-89-55-12-81, courriel amelie@icbl.org
- Jacqueline Hansen, Landmine and Cluster Munition Monitor Program Manager, cellulaire +41-78-606-94-68 (22 novembre–3 décembre) et +1-613-851-5436, courriel jackie@icbl.org

Editorial Board

L'Observatoire des Mines 2010

INTERVIEWS

Les principaux membres de l'équipe de l'Observatoire des Mines et des Armes à sous-munitions sont à votre disposition pour des interviews en direct ou par téléphone. Tous ont une excellente connaissance des conclusions de l'*Observatoire des Mines 2010*, et des questions liées aux mines et aux restes explosifs de guerre et vous feront part de leur expérience personnelle et de leur vision de l'avenir. Chacun d'entre eux est en mesure d'évoquer la situation dans le monde et dans des pays spécifiques.

Les interviews peuvent être réalisées en anglais, français et néerlandais.

Pour programmer une interview, veuillez contacter:

- Mme Amelie Chayer, ICBL Communications Officer, cellulaire +41-78-728-53-20 (23 novembre-3 décembre) et +33-6-89-55-12-81, courriel amelie@icbl.org
- Mme Jacqueline Hansen, Landmine and Cluster Munition Monitor Program Manager, cellulaire +41-78-606-94-68 (22 novembre-3 décembre) et +1-613-851-5436, courriel jackie@icbl.org

Genève (GMT+1)

M. Stuart Casey-Maslen

Casey-Maslen travaille avec Norwegian People's Aid et coordonne les recherches sur l'action anti-mines pour le compte de l'Observatoire. Il fait également partie du comité éditorial de l'Observatoire. Langues: anglais, français.

M. Stephen Goose

Rédacteur en chef du rapport de l'Observatoire des Mines entre 1999 et 2004, rédacteur de la section consacrée à la politique d'interdiction de l'Observatoire et rédacteur final pour l'Observatoire des Armes à sous-munitions, Stephen Goose est le directeur exécutif de la division Armes de Human Rights Watch. Il fait également partie du comité éditorial de l'Observatoire. Langue: anglais.

M. Mark Hiznay

Hiznay est un chercheur expérimenté de la division Armes de Human Rights Watch. Il consacre son travail à tous les aspects des questions liées aux mines et aux armes à sous-munitions. Expert des aspects techniques et politiques de ces munitions. Langue: anglais.

Mme Jacqueline Hansen

Jacqueline Hansen a fait partie du personnel de l'ICBL jusqu'au début de 2005 quand elle a devenu Chef de projet de l'Observatoire. Langue: anglais.

Mme Katleen Maes

Katleen Maes travaille avec Handicap International et coordonne les recherches relatives aux victimes et à l'assistance aux victimes pour le compte de l'Observatoire. Langues: anglais, français, néerlandais.

FAITS ESSENTIELS

Utilisation

L'Observatoire n'a identifié qu'un gouvernement posant des mines antipersonnel: le Myanmar.

Le recours à des mines antipersonnel par des groupes armés non étatiques a été confirmé dans six pays: l'Afghanistan, la Colombie, l'Inde, le Myanmar, le Pakistan et le Yémen.

Il s'agit du taux le plus bas d'utilisation enregistré depuis que l'Observatoire a publié son premier rapport en 1999. Pour la première fois, la Russie ne fait pas partie des utilisateurs actifs.

Production

L'Observatoire a identifié 12 producteurs de mines antipersonnel, à savoir le nombre le plus bas jamais enregistré.

Parmi ceux-ci, seuls trois produisent activement des mines: l'Inde, le Myanmar et le Pakistan.

Ayant officiellement fait une déclaration de non-production, le Népal a été supprimé de la liste des producteurs.

Victimes

En 2009, 3 956 nouvelles victimes de mines antipersonnel et de restes explosifs de guerre (REG) ont été recensées, soit le total annuel le plus bas depuis le début des collectes de données en 1999 et 28% de moins qu'en 2008.

Vu que le recensement des données est incomplet, le nombre réel de victimes est certainement plus important.

Contamination

Au total, 66 Etats et 7 autres zones sont clairement ou probablement concernés par la présence de mines sur leur territoire, ce qui représente une diminution de trois pays.

Action anti-mines

Les programmes anti-mines ont permis de dépolluer au moins 198 km² de territoires minés en 2009, ce qui est de loin la superficie annuelle la plus importante enregistrée par l'Observatoire. Cette action a entraîné la destruction de plus de 255 000 mines antipersonnel et 37 000 mines anti-véhicules. Au moins 359 km² d'anciennes zones de combat ont été dépolluées en 2009 et 2.2 millions de REG en ont été retirées.

Les programmes mis en place en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, en Irak et au Sri Lanka prennent à leur compte plus de 80% des actions de dépollution recensées.

La sensibilisation aux risques associés aux mines/REG se poursuit dans de nombreux territoires concernés. De nouveaux projets ont été lancés en Algérie et au Pakistan.

Assistance aux victimes

En 2009, une amélioration de la qualité et/ou l'accessibilité des services d'assistance aux victimes a été constatée dans 11 pays ou zones, mais un déclin a été enregistré dans neuf autres.

Alors que la coordination de l'assistance aux victimes s'est améliorée en certains endroits, la grande majorité des pays n'a pas mis en place une aide reposant sur les données évaluant le nombre de survivants et leurs besoins.

Les survivants ou les organisations qui les représentent n'ont participé à la mise en œuvre de l'assistance aux victimes que dans moins de la moitié des pays concernés, principalement à travers des réseaux de soutien non gouvernementaux.

Seuls 15 donateurs internationaux ont contribué des fonds pour l'assistance aux victimes, pour

Editorial Board

un montant total de US\$38 millions, soit 9% à peine du financement total consacré à l'action anti-mines.

Soutien à l'action anti-mines

Les donateurs et les états concernés ont consacré quelque \$622 millions à l'action anti-mines en 2009.

Trente-trois donateurs ont versé \$449 millions à 54 pays/territoires, soit quasiment le même montant qu'en 2008.

2009 se situe en troisième position dans le classement des montants des financements internationaux. Pour la quatrième année consécutive, les contributions internationales représentent globalement plus de \$400 millions.

Les contributions des cinq principaux donateurs, à savoir les Etats-Unis, la Commission européenne, le Japon, la Norvège et l'Allemagne, ont représenté 61% de l'ensemble des financements.

Les cinq principaux pays bénéficiaires, qui sont l'Afghanistan, l'Irak, le Cambodge, le Soudan et le Sri Lanka, ont reçu près de 50% des contributions internationales à l'action anti-mines en 2009. L'Afghanistan est le plus important bénéficiaire, avec \$107 millions.

Les contributions nationales à l'action anti-mines dans les pays touchés est passée de \$144 millions en 2008 à \$173 millions en 2009. La Croatie et l'Angola prennent à leur compte 56% du total.

Mise en œuvre et respect du Traité d'interdiction des mines 2009–2010

Points positifs	Points négatifs
156 pays ont adhéré au Traité d'interdiction des mines, soit 80% des états du monde.	Aucun nouvel Etat n'a adhéré au traité depuis l'accession de Palau en novembre 2007.
Le Plan d'action de Carthagène, adopté lors de la deuxième conférence de révision, a défini une feuille de route quinquennale ambitieuse et concrète visant à mettre en œuvre et universaliser le Traité d'interdiction des mines.	
Les Etats parties n'ont pas dû invoquer les dispositions officielles relatives au respect du traité pour résoudre un quelconque problème en la matière.	Selon certaines allégations fortement inquiétantes, des membres des forces armées turques auraient utilisé des mines antipersonnel en 2009. Une enquête judiciaire est actuellement en cours en Turquie.
86 états ont achevé la destruction de leurs stocks et ont ainsi détruit au total plus de 45 millions de mines antipersonnel.	L'Ukraine n'a pas respecté le délai de destruction de ses mines, fixé à juin 2010, et se trouve donc en situation de violation du traité. Il en va de même pour la Biélorussie, la Grèce et la Turquie, qui n'avaient pas achevé la destruction de leurs stocks comme prévu en mars 2008.
Un processus rigoureux visant à étendre le délai de dépollution fixé à 10 ans a été mis en place. Depuis septembre 2010, 22 Etats	Un trop grand nombre d'Etats parties ayant bénéficié d'une extension de délai en 2008 et 2009 n'ont fait que des progrès décevants

Editorial Board

<p>parties ont obtenu ou ont officiellement demandé un délai additionnel.</p> <p>En juin 2010, le Nicaragua a officiellement déclaré avoir rempli son obligation en matière de dépollution. C'est le 16^e Etat à avoir respecté l'exigence qui lui était imposée. L'Albanie, la Grèce, le Rwanda, la Tunisie et la Zambie ont fait une déclaration en ce sens en 2009.</p>	<p>depuis lors. Le cas du Venezuela est particulièrement préoccupant étant donné que ce pays n'a pas encore entamé les opérations de dépollution plus de 10 ans après avoir ratifié le traité.</p>
	<p>Le taux de respect de l'obligation de soumission des rapports annuels de transparence est le plus bas à ce jour (56%). La Guinée équatoriale compte à présent 11 ans de retard dans la soumission de son premier rapport.</p>
	<p>Moins de 40% des pays ont adopté des lois nationales visant à mettre en œuvre le traité.</p>

Editorial Board

ARTICLE TYPE

DES PROGRES RECORD POUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL

Un rapport publié par l'Observatoire des Mines et des Armes à sous-munitions démontre que des progrès record ont été enregistrés en 2009 dans la mise en œuvre du Traité d'interdiction des mines de 1997. Les utilisations et la production de cette arme, ainsi que le nombre de victimes, accusent le recul le plus important depuis la signature du traité, et la superficie dépolluée n'a jamais été plus élevée.

“Les progrès exceptionnels enregistrés l'an dernier sur le plan de l'élimination des mines antipersonnel prouvent que le Traité d'interdiction des mines porte ses fruits,” a déclaré Mark Hiznay de Human Rights Watch, rédacteur final de l'Observatoire des Mines. “L'action soutenue des gouvernements et de la société civile, y compris la stabilité des financements, est la clé qui permettra de poursuivre dans cette direction jusqu'à l'élimination complète de cette arme.”

En 2009, 3 956 nouvelles victimes de mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre (REG) ont été recensées, soit le total annuel le plus bas depuis le premier rapport publié par l'Observatoire en 1999 et 28% de moins qu'en 2008. Cependant, vu que la collecte des données est incomplète, le nombre réel de victimes est certainement nettement plus important.

Quatre-vingts pour cent des Etats du monde ont adhéré au Traité d'interdiction des Mines. Trente-neuf pays, y compris la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et les Etats-Unis, doivent encore le signer, mais la plupart respectent dans la pratique un grand nombre de ses dispositions clés.

L'Observatoire a supprimé le Népal de sa liste des producteurs de mines, qui ne compte désormais plus qu'une douzaine d'Etats, dont à peine trois sont encore considérés comme conservant une production active (Inde, Myanmar et Pakistan). Pour la première fois, l'Observatoire n'a pas repris la Russie parmi les utilisateurs de mines, ce qui fait du Myanmar le seul gouvernement dont le recours aux mines antipersonnel est confirmé en 2009–2010.

En 2009 et 2010, outre les forces gouvernementales du Myanmar, des groupes armés non étatiques ont continué à avoir recours à cette arme dans six pays seulement (Afghanistan, Colombie, Inde, Myanmar, Pakistan et Yémen).

Quatre-vingt-six Etats ont achevé la destruction de leurs stocks et ont ainsi détruit au total plus de 45 millions de mines antipersonnel. En 2010 cependant, l'Ukraine a rejoint la Biélorussie, la Grèce et la Turquie dans le groupe des pays qui n'ont pas respecté les délais de destruction de leurs stocks, ce qui place ces quatre Etats parties en situation de violation grave du Traité d'interdiction des mines.

En 2009 66 Etats et 7 autres zones sont clairement ou probablement concernés par la présence de mines sur leur territoire. Une superficie représentant plus de cinq fois la taille de Paris a été dépolluée des mines et des REG en 2009. Au moins 198 km² de territoires minés ont été dépollués, ce qui est de loin la superficie annuelle la plus importante enregistrée par l'Observatoire. Cette action a entraîné la destruction de plus de 255 000 mines antipersonnel et 37 000 mines anti-véhicules. Au moins 359 km² d'anciens zones de combat ont été dépollués en 2009 et 2.2 millions de REG en ont été retirées. Quatre-vingts pour cent des opérations de dépollution recensées ont été menées en Afghanistan, au Cambodge, en Croatie, en Irak et au Sri Lanka. En 2009 et 2010, sept pays ont annoncé avoir achevé les opérations de dépollution de leur territoire (Albanie, Chine, Grèce, Nicaragua, Rwanda, Tunisie et Zambie).

Le respect intégral des obligations de dépollution imposées par le Traité d'interdiction des mines constitue l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les Etats parties. Depuis septembre 2010, 22 Etats parties ont obtenu ou ont officiellement demandé un délai additionnel pour la dépollution de leur territoire. Selon Stuart Casey-Maslen de Norwegian People's Aid, le rédacteur de la section consacrée à l'action anti-mines de l'Observatoire, “Un trop grand nombre d'Etats parties ayant bénéficié d'une extension de délai en 2008 et 2009 n'ont fait que des progrès décevants depuis lors. Certaines situations sont carrément inacceptables, telles que celle du Venezuela, qui n'a pas encore entamé ses opérations de dépollution plus de 10 ans après avoir ratifié le traité.”

L'Observatoire des Mines 2010

Une certaine amélioration a été observée en matière d'assistance aux victimes dans 11 pays ou zones en 2009, mais un déclin a été enregistré dans neuf autres. A peine 9% des financements en faveur de l'action anti-mines ont été consacrés à l'assistance aux victimes.

Le montant de \$449 millions consacré au soutien international à l'action anti-mines en 2009 demeure relativement stable par rapport aux contributions versées en 2008. Ce sont les Etats-Unis qui ont donné le plus (\$119 millions), tandis que l'Afghanistan est le pays qui a reçu le plus (\$107 millions).

Il s'agit du 12^e rapport annuel de l'Observatoire des Mines.